

BUREAUX : RUE NAIN,

DIRECTEUR-GÉRANT : A. REBOUX

ABONNEMENTS : ROUBAIX-TOURCOING: Trois mois, 12 fr.; six mois, 23 fr.; Un an, 44 fr. LE NORD DE LA RANCE: Trois mois, 14 fr.; six mois, 27 fr.; Un an, 51 fr. — L'abonnement continue, sauf avis contraire.

ANNONCES: 20 centimes la ligne RECLAMES: 25 centimes — On traite à forfait.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD

Heures de départ des trains: Roubaix à Lille, 5 17, 7 21, 8 21, 9 53, 11 26, m., 12 26 1 56, 3 42, 5 11, 6 13, 7 38, 9 36, 11 11, s. — Roubaix à Tourcoing-Mouscron, 5 38, 7 18, 8 48, 10 13, 11 23, m., 1 15, 2 38, 4 48, 5 48, 8 13, 10 22, 11 15, s. — Lille à Roubaix, 5 20, 7 00, 8 30 9 55, 11 05, 12 57, 2 20, 4 30, 5 30, 7 55, 10 05, 11 15. Tourcoing à Roubaix et Lille, 5 10, s. 12, 8 12, 9 45, 11 17 12 17, 1 47, 3 33, 6 03, 7 28, 9 24, 11 02. Mouscron à Lille, 7 00, 8 00, 9 36, 11 05 12 05, 3 21, 4 50, 5 53, 7 10, 9 10.

ROUBAIX, 26 JANVIER 1873

que qui ne sera pas, qui ne pourra pas être celle que nous avons.

Bien certainement, à coup sûr, elle ne satisfera pas tous les modérés ralliés aujourd'hui autour de M. Thiers et qui seront extrêmement froids pour cette République d'en face. Puisse-t-ils avoir alors le courage de leur opinion vraie et de leurs préférences réelles!

Faut-il recommencer pour les esprits infatués de leur chimère la sombre esquisse du péril vers lequel ils courent volontairement? Oui, puisqu'on s'obstine à nous traiter de réactionnaires et d'esprits étroits.

Remarquez bien que je n'agitierai pas le spectre rouge; je ne contenterai de déductions mathématiques.

Pour bien montrer sa différence avec la République n° 1, la République n° 2 doit faire exactement le contraire de ce que faisait celle-là: l'état de siège sera donc tout d'abord levé partout; l'amnistie sera proclamée et l'on accordera une liberté absolue de tout dire, de tout imprimer.

Alors, comme un coup de clairon, retentit d'un bout de la France à l'autre un cri de haine, de colère et de vengeance; ceux qui se taisent depuis le 28 mai 1871 parleront; ce sera une explosion de brochures, de livres, de chansons, de journaux; et comme, à ce moment, nous sortirons d'une période de paix et de tranquillité, ces étincelles tomberont sur des matières suffisamment inflammables et préparées pour l'incendie.

Chaque soir, des centaines de clubs prêcheront la revanche du prolétariat contre la bourgeoisie; on aura d'anciens pontonniers et des penseurs, retour de la Nouvelle-Calédonie, qui parleront de leur proscription, de leurs souffrances; puis l'on organisera des meetings, des démonstrations; on ira demander tantôt l'exil en masse des prêtres et des religieux, tantôt une indemnité pour les proscrits de 1871, tantôt l'organisation du travail, tantôt l'adoption du drapeau rouge comme étendard national, tantôt la fermeture des églises, comme étant des entrepôts de superstition.

Il faudra bien que la République radicale laisse faire, car autrement en quoi différerait-elle de la République conservatrice? Peut-elle s'appuyer sur des lois défensives, supprimer des journaux rédigés par de bons bougres, fermer des clubs où l'évangile nouveau est débité aux masses par d'anciens membres de la Commune? Ce serait insensé, car la radicale est déjà guettée par une nouvelle bande gouvernementale; on reproche à M. Gambetta d'être resté en Espagne pendant la Commune; à M. Ranc d'avoir donné sa démission en avril, et tout une foule de colonels à bottes molles, de polissons à aiguillettes et à quadruples galons, murmure d'un air menaçant qu'on ne fait rien pour le peuple!

Et pourtant on a fait tout ce qu'on a pu: on a évacué sur les sous-préfetures tout le personnel à fentre mou des cafés démocratiques: les vétérinaires qui ont combattu la morve de l'ignorance et le farcin du royalisme sont de-

venus juges de paix, maires ou adjoints; les avocats de chef-lieu de canton, démagogues fanatiques, déclassés envieux et brocs, vanités exaltées par l'obscurité et la pauvreté, ont été bombardés magistrats; les préfectures ont été réservées aux très-purs, aux organisateurs d'enterrements civils et de banquets socialistes. Toutes les places sont données, même celles de gardes-champêtres, et — chose admirable! — il n'y a plus un préfet, plus un président de cour, plus un substitut, plus un expéditionnaire qui croie en Dieu. Tous positivistes, tous admirateurs de M. Sémérie et croyant à M. Wyruboff! Cette bande s'est abattue comme une trombe sur les départements, et la consommation des chopas a doublé chez les cafetiers de la Grand'Place.

Quant à Pipe-en-Bois, il est ambassadeur en Angleterre.

Eh bien! malgré cette orgie d'uniformes, bien qu'il soit impossible de rencontrer sur le pavé de Paris un journaliste ayant des idées saintes sur l'emploi judicieux de la guillotine à l'égard des réactionnaires, on n'a pu caser tout le monde. Il y a d'anciens colonels qui réclament leur grade et l'arrière de leur solde depuis la chute de la Commune; il y a des martyrs qui n'ont point de bottes, qui veulent en avoir et au besoin renverser le gouvernement pour cela.

D'autre part, jamais les clubs et le tapage dans la rue n'ont été sympathiques à l'industrie ou productifs pour le commerce; évidemment le commerce et l'industrie ont tort, radicalement parlant; mais comment empêcher cela? Alors, des souffrances réelles venant se joindre aux griefs imaginaires des ouvriers, on cotoiera chaque jour l'insurrection qui sera prêchée par une presse effrénée et par les retormateurs ambulants.

Et que dirait l'Europe effarée, justement hostile à ce camp révolutionnaire?... Le clair génie de la France, son esprit de socialité, son innovation industrielle, tout y périrait... Non! mieux vaut ne pas penser à cela.

Mais — interrompent les républicains honnêtes et modérés — pourquoi ne continuerions-nous pas à jouir de notre République à nous?

— Soit, mais alors, dites-moi par qui elle sera dirigée après M. Thiers et comment elle entend résister au radicalisme?

En face de cette hypothèse républicaine, placez l'hypothèse monarchique, et comparez!

Le petit-fils de Charles X est remonté sur le trône de ses aïeux; autour de lui est rangée la famille d'Orléans, dont le chef doit un jour lui succéder. La nation, revenue de ses préjugés, a compris que les révolutions coûtent infiniment plus cher qu'une liste civile, et qu'il n'est pas plus étrange de déléguer la souveraineté à titre perpétuel qu'à titre temporaire. Les bonapartistes se sont ralliés à l'idée monarchique pure, sauf un petit nombre de fidèles qui gardent le culte du souvenir, tels qu'étaient, par exem-

ple, les partisans du duc de Reischstadt en 1830.

Maintenant que la politique a cessé de troubler les esprits et qu'on ne met plus en jeu les principes constitutifs de la société, les hommes d'Etat, les économistes, les philosophes étudient les réformes qu'on peut opérer lentement et qui lentement amèneront la plus grande somme de bonheur possible pour ceux qui travaillent.

On ne trouve dans la préfecture et dans la magistrature que des hommes du monde, ayant étudié les matières d'administration ou ayant pris leurs inscriptions. Chose enfin qui paraît incroyablement aux démagogues, — bien que ces messieurs portent à merveille l'habit noir et la cravate blanche, bien que plusieurs d'entre eux n'aient jamais mis le pied dans un café, ils administrent infiniment mieux que les gens de la nouvelle couche sociale.

Le mot du pays, c'est le respect de la loi; c'est la loi qui surveille les écarts de la parole et de la pensée. Mais, bien plus forte encore, l'opinion est le modérateur de la presse qui sent désormais les limites où elle doit s'arrêter.

Et ne vous écriez pas que c'est un rêve: l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Italie, l'Allemagne vivent ainsi: en les imitant, la France sera redevenue, dans le concert des nations, une force pondérée et régulière, au lieu d'être comme jadis un amas de matières explosibles, toujours inquiétant, toujours menaçant, et l'on accordera aux ambassadeurs de Sa Majesté les attentions que ne pourraient raisonnablement exiger les mandataires du citoyen Galuchet.

Est-ce tout? Non, hommes de peu de foi, et de beaucoup de spéculation, soyez bien convaincus que deux mois après la Restauration, la Rente aurait monté de dix francs. Je doute fort que l'institution définitive de la République radicale produise le même effet.

FRANCIS MAGNARD.

La commission des Trente a rejeté l'amendement Marcel Barthe.

M. Max Richard a retiré son amendement.

M. Delacour propose un amendement portant que M. Thiers assistera aux interpellations sur la politique générale, et le conseil des ministres décidera quelles questions auront ce caractère.

Aucune décision n'a été prise.

On écrit de Rome à l'Union:

Le Saint-Père a adressé une assez longue lettre autographiée à son filleul le prince impérial, en réponse à celle que le fils de l'empereur lui avait écrite pour lui annoncer la mort de son père.

Je vous ai déjà annoncé que les journaux italiens, dits consorts, et les municipalités à leur suite ont ouvert des souscriptions pour élever un monument à Napoléon III.

Les journaux officieux ont publié de longs articles pour démontrer la nécessité d'élever ce monument à Milan, et non à Rome et c'est naturel. Les catholiques verraient assurément un tel monument à Rome de fort mauvais œil, et les libéraux accusent encore

Napoléon de leur avoir toujours barré le passage pour venir à Rome.

Les journaux républicains, pour faire échec à la souscription du monument pour l'empereur, ont ouvert des listes pour élever eux aussi un monument aux martyrs de Mentana tombés sous les balles des chassepots de Napoléon; ce qui a fait dire à l'Unità cattolica que la politique double de l'empereur a fait naître la division même après sa mort et parmi ceux qu'il a le plus favorisés.

Le procès du maréchal Bazaine commencera certainement vers le 15 avril prochain: c'est désormais chose irrévocable. En supposant qu'il surgisse d'ici là des complications, ces complications ne pourraient retarder l'ouverture des débats que de dix jours, tout au plus.

L'instruction est terminée, et le dossier est au complet. Il ne reste plus qu'à le communiquer au général Pourcet, chargé de remplir les fonctions de ministère public, à M. le ministre de la guerre, à M. le garde des sceaux, et enfin à M. Thiers. On peut prévoir qu'il n'y aura pas d'ordonnance de non-lieu; mais, nous pouvons bien le dire maintenant, nous l'avions craint jusqu'à aujourd'hui. M. Thiers était fort opposé à ce que le procès se fit. Il pensait que le maréchal, en se défendant, compromettrait une partie de l'armée qui tend tous les jours à se rallier à son gouvernement.

L'insistance que met le maréchal à vouloir des juges; les démarches de madame Bazaine; la confiance qu'on a à Versailles dans la prudence et le patriotisme de M. Lachaud; enfin, il faut bien le dire, la mort de Napoléon III, qui applanit bien des dissensions parmi les officiers; tout cela réuni a fait évanouir les préventions qu'on avait à la Présidence. Le procès aura lieu, et ce sera un des plus grands procès du siècle, si ce n'est le plus grand.

Il ne durera pas moins de vingt jours. Près de cinq cents témoins y seront entendus, parmi lesquels on compte le maréchal de Mac-Mahon, M. Gambetta, le général Boyer, le général Changarnier, etc. La presse du monde entier y aura des représentants. Les journaux américains y ont fait retenir des places, par voie diplomatique, pour leurs représentants. Depuis le procès de Louis XVI, il n'y a pas eu, en France, de débats judiciaires d'un plus grand intérêt.